

Session Plénière du 30 Juin 2022

RAPPORT N°22.03.10 – Modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Centre-Val de Loire

Intervention de Régine FLAUNET

Monsieur le Président, Chers collègues,

Je souhaite aujourd'hui profiter de ce SRADDET pour évoquer le sujet de l'artificialisation des sols.

C'est pour cela que j'aimerais attirer votre attention sur ce qui nous semble être un non-sens écologique, économique et énergétique, je veux bien entendu ici parler de l'éolien.

Non-sens de subventionner une énergie renouvelable intermittente qui ne permet pas de lutter efficacement en faveur du climat, et contribue à enrichir les lobbys, souvent étrangers, au détriment de notre souveraineté énergétique.

Non-sens démocratique également puisque les élus locaux et les habitants sont rarement entendus ou sollicités s'agissant de l'implantation de ces dernières. Mais visiblement ce point ne semble pas tant vous émouvoir puisque votre majorité a voté contre un vœu que nous avons proposé en juillet dernier et qui allait dans le sens de la concertation.

Cet esprit anti-éolien que beaucoup de nos concitoyens partagent n'est pas lié à un raisonnement infondé : Les matériaux viennent en grande partie de Chine, avec un transport maritime puis routier sur camion poids lourds qui émettent un maximum de Co2.

Les travaux d'implantation d'éoliennes et des réseaux de câbles pour leur raccordement participent à l'artificialisation des sols (ce sont 600 Tonnes de béton enfouis dans le sol et par mat.) et à la destruction des zones humides, l'implantation d'un champ éolien nécessitant souvent un déboisement. Les éoliennes ont un impact négatif TANT sur la faune avec la mort de nombreux oiseaux (qui je le rappelle sont essentiels pour le maintien de notre biodiversité), QUE sur le patrimoine immobilier avec la dévalorisation des biens situés à proximité.

Et pour quoi faire ?

- Pour fournir une électricité intermittente et une durée de vie de 20 ans en moyenne par éolienne.
- Pour une production incertaine qui donc doit être complétée par une autre source d'énergie.

Il faudra compter 5 fois plus de matériaux que pour le nucléaire à puissance produite égale.

Sans oublier les conséquences pour la santé, et l'impact négatif sur le tourisme. Nous pensons qu'il y a urgence à mettre un coup d'arrêt à tout nouveau développement éolien, et au contraire engager la collectivité sur la voie du grand carénage de nos installations nucléaires.

Je vous remercie.